

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trois mars deux mille huit, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 25/02/2008

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Charles SAMSON, Hervé VALADAS, Claudine FEVRIER, Bernard DUMONT, Christian GERARD, Liliane SIMONNET, Françoise VOISIN, Jean-Claude BATAILLON, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Marie-Claire CHATEAUNEUF, Odette WENCLICK, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Nadine MAGY, Christine RIFFAUD, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADE.

ABSENTS EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Laurent BOURDEIX, Daniel CHAPOULAUD, Bernard MENUDIER, Paul POUSSIN.

Nadine MAGY a été élue secrétaire de séance.

2008 – 034: BUDGET ANNEXE DU SERVICE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES – AFFECTATION DU RESULTAT 2007

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération 2008 – 013 reprenant, par anticipation, les résultats du budget du Service Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

Vu le Compte Administratif 2007 du budget annexe du Service Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères,

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 22 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

déficit de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	-13 356,03
excédent d'investissement antérieur reporté	36 525,23

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2007

solde d'exécution de l'exercice	60 418,55
solde d'exécution cumulé	96 943,78

RESTES A REALISER AU 31/12/2007

dépenses d'investissement	175 000,00
recettes d'investissement	63 410,00
SOLDE	-111 590,00

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2007

rappel du solde d'exécution cumulé	96 943,78
rappel du solde des restes à réaliser	-111 590,00
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL	-14 646,22
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	14 646,22

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice	148 961,01
résultat antérieur	-13 356,03
TOTAL A AFFECTER	135 604,98

Affectation

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2008)	14 646,22
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2008)	0,00
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	14 646,22
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2008 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	120 958,76
TOTAL	135 604,98

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Le 4 mars 2008

Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture
le :
Publié ou notifié
Le :

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS